pilis longis pronis albido-luteis, in medio leviter micantibus, vestitus. Pili oculorum et clypei albido-lutei, supra oculos sat longi et densi. Oculi antici apicibus in lineam subrectam (vix recurvam), laterales a mediis spatio oculo laterali minore distantes. Area oculorum dorsalium maxima, parte thoracica multo longiore et postice cephalothorace hand vel vix angustiore, oculi postici parvi. Abdomen sat longe oblongum, antice leviter prominulum sed obtusum, supra nigrum, duriusculum, pilis pronis sordide albidis vestitum sed vitta media confusa glabra notatum. Chelae, partes oris sternumque nigra. Pedes 1¹ paris omnino nigri, robusti, femore late clavato, tibia crassa superne leviter deplanata, inferne convexa extus aculeo submedio, intus aculeis binis armata, metatarso brevissimo superne deplanato, inferne aculeis 2-2 sat longis munito, tarso metatarso circiter æquilongo acuminato. Pedes reliqui graciliores, fusco-castanei, tarsis luteis, lineis albo-pilosis ornati.

Cette espèce intéressante fait presque le passage du genre *Rhene* au genre *Homalattus*; elle se rattache au premier par ses yeux antérieurs en ligne très légèrement recurvée et par l'armature de ses pattes antérieures; elle s'en éloigne, pour se rapprocher des *Homalattus*, par son céphalothorax au moins aussi long que large, ses yeux latéraux antérieurs peu éloignés des médians, enfin par ses tibias antérieurs légèrement aplanis en dessus.

Je ne puis rien dire des caractères sexuels, le seul individu recueilli par M. E. Foa étant un jeune mâle.

CHELIFER OSTENTATUS Tömösvary.

Trouvé par M. E. Foa dans les sables du Haut-Zambèze; espèce répandue dans presque toute l'Afrique tropicale; elle se fixe souvent sous les élytres des gros Coléoptères de la côte de Guinée.

Note sur les Palæmonidæ africains provenant des explorations d'Ed. Foa,

PAR M. H. COUTIÈRE.

Les Palæmonidæ rapportés par Ed. Foa de ses voyages d'exploration appartiennent à trois espèces. L'une d'entre elles était déjà connue sur la côte africaine orientale, à Madagascar; elle avait été rencontrée assez loin dans l'intérieur, dans le bassin du Zambèze. La désignation imprécise du lieu où elle fut recueillie par Foa, «région des grands lacs», ne permet malheureusement pas de dire si son aire de dispersion doit être étendue de beaucoup, ni dans quel sens. Cette extension, qui pouvait être prévue pour le lac Nyassa, — dont le Zambèze est le réservoir par le Chiré, — devient, au contraire, d'un haut intérêt s'il s'agit des autres grandes nappes d'eau de l'Afrique équatoriale, se déversant par le Congo ou le Nil.

Des deux autres espèces, l'une est nouvelle pour la science; la seconde

l'est probablement aussi, mais elle est trop pauvrement représentée pour donner une certitude à cet égard. Toutes deux portent comme indication de localité: "Haut-Congo", et appartiennent par conséquent, dans l'état actuel de l'hydrographie africaine, au bassin atlantique de ce continent. C'est à notre connaissance, la première fois que l'on recueille les Palæmonidæ de cette région, — en mettant à part P. Niloticus du Nil inférieur et P. Moorei du Tauganyika — et il n'est pas besoin de faire remarquer quelle lacune dans la connaissance de ces Eucyphotes est due à l'absence de matériaux pour toute cette vaste région.

Les deux espèces rapportées par Foa ne peuvent fournir sur les affinités de cette faune carcinologique que des données très imprécises. Les quelques spécimens qui les représentent sont certainement, pour l'une d'elles, des jeunes, et n'ont probablement pas atteint, pour l'autre, leur taille maxima. Si l'on cherche à les comparer aux espèces américaines, on voit qu'il n'y a guère que les jeunes de P. forceps H. M. Edwards, = P. acanthurus Wiegmann = P. macrobrachion Herklots, et de P. Mexicanus Saussure, qui offrent quelques affinités avec les deux espèces de Foa, elles-mêmes voisines l'une de l'autre.

Les ressemblances sont certainement beaucoup plus accentuées avec les espèces indo-malaises et malgaches, plus nombreuses, il est vrai, et mieux connues que les formes américaines. Il faut donc, en résumé, ajourner tout essai de comparaison approfondie jusqu'au jour où la faune des Palémons africains sera connue assez complètement. Comme il s'agit d'animaux comestibles, de capture fort aisée, il suffira certainement d'attirer sur ce point l'attention des naturalistes voyageurs pour que la liste des espèces croisse de façon rapide. On peut être assuré que toutes les formes recueillies présenteront, comme celles dues à Ed. Foa, un intérêt très grand. Elles représentent la partie la plus obscure du problème si complexe de la distribution dans l'espace du genre Palæmon.

Genre Palæmon.

P. (Parapalæmon) dolichodactylus Hilg. Hilgendorf. Monatsb. Ak. Wiss., Berlin, p. 840, pl. IV, fig. 18, 1878.

Cette belle espèce est représentée par un spécimen of de grande taille, dont voici les dimensions :

Longueur totale	
2° peréiopode (gauche)	134 —
2° peréiopode (droit)	76 —

La carapace est fortement spinuleuse sur le céphalothorax et les deux derniers segments du corps : le rostre, dont la formule est $\frac{(5)}{2}$, dé-

passe un peu en avant le scaphocérite, que la 1^{re} paire de pattes dépasse aussi de la longueur de la pince distale.

Les articles de la grande pince (2° paire) ont respectivement pour longueur, en millimètres : méropodite, 24; carpe, 26; propodite, 32; doigts, 35; ces derniers, béants, portent à leur bord interne 25-30 saillies coniques, plus fortes et plus espacées vers la base; la paume est couverte de son épais revêtement feutré habituel, remplacé sur les articles proximaux du membre par des poils raides assez denses. Ces poils forment à eux seuls le revêtement de la petite pince, dont les articles ont respectivement, en millimètres : méropodite, 16; carpe, 18; propodite, 13; doigts, 17. Les peréiopodes suivants portent aussi de longues soics, surtout le méropodite.

L'espèce paraît commune dans les cours d'eau de la côte africaine orientale, du Natal à Zanzibar; jusqu'à présent, elle ne paraît pas avoir été rencontrée au delà de Tette, sur le Zambèze. L'exemplaire rapporté par Ed. Foa porte malheureusement comme unique indication: "Région des grands lacs". Peut être provient-il du bassin du Nyassa, en raison de la communication que ce lac possède avec le Zambèze par le Chiré.

L'espèce existe à Madagascar, ainsi que je l'ai fait connaître d'après des spécimens dus à M. A. Grandidier, et provenant de la zone centrale des grandes forêts de l'île.

P. (Eupalæmon) Foai nov. sp.

Cette espèce est représentée par trois spécimens, un σ et deux \circ . Voici les caractéristiques de l'exemplaire σ typique :

A. Formule rostrale: $\frac{(1) 6}{4}$.

	totale du corps en millimètres des peréiopodes de la 2° paire	70,5 69	
		DROIT.	GAUGHE.
Longueur (de l'ischiopodite	10,5	10,5
	du méropodite	13	13
	du carpe	20	19,75
	totale de la pince	21,75	2 1
	totale du propodite	1/1	16,5
	totale des doigts	7,75	7,5

Le carapace est entièrement lisse et glabre; le rostre s'étend à peine sur le céphalothorax; son bord supérieur est notablement plus large que l'inférieur et régulièrement convexe; le rostre dépasse légèrement en longueur les antennules; il est un peu plus court que le scaphocérite.

La première paire de pattes dépasse ce scaphocérite du tiers distal du carpe, et de toute la pince.

Les membres de la 2° paire, à peu près exactement symétriques, sont entièrement lisses, sauf quelques granulations aiguës, assez espacées, au bord inférieur de la paume. Au toucher, ils paraissent toutefois légèrement scabres. Le membre tout entier est grêle et cylindrique, les doigts joignent exactement. Le doigt mobile porte seul deux faibles dents arrondies près de sa base; son opposé est inerme; l'un et l'autre portent une faible bordure de soies de part et d'autre de la ligne médiane.

Le telson est aigu, sa pointe médiane égalant en longueur les épines laté-

rales internes.

Les deux spécimens 9 ont les dimensions suivantes :

B. Formule rostrale: $\frac{(1) 8}{4}$.

Longueur (totale du corpstotale de la 2º paire	58 40
	de l'ischiopodite (droit)	7
	du méropodite (droit)	7
	totale de la pince (droit)	12,5
	du propodite (droit)	8
	des doigts	4,5

C. Formule rostrale: $\frac{(1) 8}{3}$.

	totale du corps totale de la 2° paire	65 54	
		DROIT.	GAUGHE.
Longueur (de l'ischiopodite	9	9
	du méropodite	10	10
	du carpe	14,5	15
	totale de la pince	//	17
	de la paume	12	12
	des doigts	//	5

La forme du rostre est la même que chez le o, et le nombre des dents très sensiblement égal.

La 1^{re} paire dépasse le scaphocérite de la longueur de la pince distale seulement.

La 2° paire est à peu près inerme, les deux dents du doigt mobile étant moins marquées encore que chez le o.

Ni l'une ni l'autre Q ne portent d'œufs. Si l'on en juge par le grand développement et la distension des pleurons abdominaux, l'une d'entre elles a dû se libérer récemment de ses larves, mais aucune de celles-ci n'est demeurée sous l'abdomen de la Q.

L'espèce se laisse comparer avec de nombreuses formes indo-malaises et malgaches. P. Idæ Heller en diffère par l'inégalité constante, — bien qu'assez faible parfois, — des membres de la 2° paire, par une formule rostrale différente, par la carapace, déjà nettement scabre chez les spécimens of de la taille de P. Foai.

P. Weberi de Man, très voisin de P. Idw, se distingue de la nouvelle espèce par la forme tout autre de son rostre, et aussi, comme P. Idw, par les proportions différentes de la pince, plus courte que le carpe, sauf chez les très jeunes spécimens, et couverte de granulations bien visibles.

P. Idæ var. Idella Hilgendorf diffère de P. Foai par son rostre très denté, par ses pattes de la 2° paire garnies de poils, et sur lesquelles le

carpe dépasse encore légèrement la pince en longueur.

P. Ritsemæ de Man est très voisin de P. Foai. Le rostre est toutefois un peu différent; il s'étend plus loin sur le céphathorax et porte un plus grand nombre de dents. Les différents articles des membres de la 2° paire sont très semblables, comme longueur respective, à ceux de la nouvelle espèce, sauf les doigts, toujours notablement plus longs que la moitié de la paume. Les pattes 3, 4, 5 sont plus grêles que chez P. Foai.

Chez P. dispar V. Martens et P. Sundaïcus Heller, la forme du rostre est différente. La longueur de la première paire de peréiopodes, les proportions relatives de la pince et du carpe, l'armature des doigts sont également différents chez P. dispar; chez P. Sundaïcus, les doigts sont plus longs que

chez P. Foai.

P. multidens H. Coutière, de Madagascar; P. Moorei Calman, du Tanganyika, diffèrent de P. Foai par le rostre plus denté, les membres de la

2° paire très grêles, les doigts inermes et allongés.

Parmi les espèces américaines, le P. acanthurus, Wigman = P. forceps M. Edwards présente seul quelques ressemblances avec P. Foai, en s'adressant aux exemplaires jeunes. Mais la forme du rostre est différente comme profil, longueur et nombre de dents; les doigts sont notablement plus longs sur les membres de la 2° paire, le carpe, plus court.

Récemment Aurivillius a démontré que P. macrobrachion Herklots, de l'Afrique occidentale, devait également être considérée comme synonyme de P. acanthurus, dont les variations individuelles sont considérables. Même en tenant compte de celles-ci, constatées sur des spécimens de taille semblable, P. Foai reste parfaitement distinct des formes précitées.

Les spécimens de P. Foai portent comme unique indication de prove-

nance: Haut-Congo, (septembre 1897).

P. (Eupalæmon) sp. (?)

La troisième espèce du genre Palæmon rapportée par Ed. Foa est probablement aussi nouvelle pour la science, mais elle se fonde sur un exemplaire unique et n'ayant pas atteint son développement maximum, ce qui rend sa détermination incertaine.

Il s'agit d'un of dont voici les caractéristiques :

Formule rostrale: $\frac{(1) \ 9}{3}$.

	totale du corps, en millimètres	63
Longueur	totale de la 2° paire	48
	de l'ischiopodite	8
	du méropodite	9
	du carpe	12
	de la pince entière	15,5
	de la paume	9,5
	des doigts	6

Le rostre ne porte qu'une seule dent sur le céphalothorax. Il est de forme lancéolée, régulièrement convexe sur son bord supérieur, égal à peu près en longueur au pédoncule antennulaire, un peu plus court que le scaphocérite.

La 1^{re} paire de pattes dépasse ce dernier de la pince distale entière et d'une très petite portion du carpe. La 2° paire est faible et peu développée. Ses articles, cylindriques, sont recouverts d'un très faible feutrage brunâtre très caduc et au-dessous duquel le membre apparaît lisse et glabre. Les doigts sont presque inermes, avec deux faibles denticules sur le doigt mobile et un seul sur le doigt fixe. La 2° paire de membres est parfaitement symétrique; étendu en avant, le méropodite atteint exactement l'extrémité distale des pedoncules antennulaires.

Les pattes suivantes sont recouvertes aussi, plus irrégulièrement, de la même pubescence brunâtre et caduque. Le telson est très semblable à celui de *P. Foai*.

Cette espèce est assez voisine de l'espèce indo-malaise, malgache et africaine P. Sundaïcus, très largement distribuée et connue sur la côte orientale de Natal à Žanzibar. Les proportions des pinces de la 1^{re} et de la 2° paire sont sensiblement les mêmes. Les différences portent sur le rostre, relevé vers la pointe chez le P. Sundaïcus et portant au moins deux dents, sinon trois, sur le céphalothorax. De plus, chez P. Sundaïcus, les pattes la 2° paire et les suivantes ne portent pas trace de poils feutrés.

P. superbus Heller, qui se rapproche par ce dernier caractère de la nouvelle forme, s'en éloigne par les proportions différentes de la 2° paire où les doigts sont plus allongés. P. Ritsemæ de Mau en diffère par le carpe, plus long que la pince entière.

Pas plus que *P. Foai*, l'espèce ne peut être confondue avec *P. acan-thurus* Wiegman, ou sa forme vicariante *P. macrobrachion* Herklots; le rostre a une autre forme et une formule différente; la 2° paire, chez ces espèces,

est feutrée seulement le long de la crête des doigts et devient rapidement scabre avec l'âge: les doigts sont plus allongés, le carpe plus court.

P. mexicanus Sanssure, l'une des rares formes américaines affines, en diffère par le rostre plus long, plus denté, relevé à la pointe; par le carpe, plus long que la pince entière chez les jeunes, et par les doigts garnis de poils.

Les caractères du spécimen qui fait l'objet de cette description ne sont vraisemblablement pas ceux des adultes, et ceux-ci doivent acquérir une taille bien supérieure. Il est rare, en effet, que, dans le groupe Eupalæmon, les espèces à pinces recouvertes de poils feutrés possèdent des membres de la 2° paire ne dépassant pas largement la longueur du corps, surtout chez les adultes of. Aussi nous semble-t-il préférable de laisser indécise la détermination de cette seconde forme, en l'absence d'un nombre suffisant de spécimens.

Cette espèce provient, comme la précédente, de la région du Haut-Congo (septembre 1897).

Diagnose d'un Amphipode nouveau (Orchestia excavata) provenant du Haut-Zambèze,

PAR M. Ed. CHEVREUX.

L'Amphipode décrit ci-dessous a été rapporté du Haut-Zambèze par le regretté naturaliste Édouard Foà, explorateur de l'Afrique centrale. Bien que nous n'ayons pas de renseignements précis sur l'habitat de cette espèce, il semble certain qu'aucune Orchestie n'avait encore été trouvée à une aussi grande distance du littoral. Les exemplaires sont au nombre de cinq: trois mâles et deux femelles. Le plus grand d'entre eux ne mesure que 7 millimètres, ce qui range la nouvelle espèce au nombre des plus petites du genre Orchestia. Voici les principaux caractères de l'Orchestia excavata.

Mâle. — Corps fortement comprimé. Plaques coxales des deux premières paires un peu plus hautes que les segments correspondants du mésosome. Plaques coxales de la cinquième paire beaucoup plus larges que hautes. Plaques épimérales des trois segments du métasome crénelées au bord postérieur et terminées en arrière par un petit prolongement aigu. Bord dorsal du deuxième segment de l'urosome débordant fortement sur celui du troisième segment. Yeux grands, ovalaires. Antennes supérieures plus ou moins mutilées chez tous les exemplaires recueillis. Antennes inférieures atteignant à peu près le tiers de la longueur du corps. Dernier article du pédoncule beaucoup plus long que l'article précédent. Flagellum plus court que l'ensemble des deux derniers articles du pédoncule et composé de treize articles. Gnathopodes antérieurs à peu près de même forme que ceux du type du genre, Orchestia littorea (Mont.), mais beaucoup plus